

Journée régionale de matériorvigilance



**Du mésusage au bon usage,
quelles recommandations de bonnes pratiques,
quelle information du patient pour la prévention du risque ?**

Jeudi 23 septembre 2021

Public : correspondants locaux de matériorvigilance, directeurs d'établissements, gestionnaires de risques, techniciens et ingénieurs biomédicaux, professionnels de santé médicaux et paramédicaux

*Institut des Métiers de la Santé
Hôpital Xavier Arnozan
CHU de Bordeaux*

Colloque en présentiel.

La modalité en distanciel pourra être envisagée en fonction des décisions gouvernementales et institutionnelles liées à la crise sanitaire.

MATIN

09h00 Ouverture de la journée

C. ETCHETTO

09h15 Information du patient porteur d'un implant, de la réglementation aux actions de sensibilisation : présentation d'un film pédagogique et d'une fiche d'information

C. RIBAS

M. ROUDAUT

10h00 Analyse des causes d'incidents en lien avec un lève-personne et actions correctives mises en oeuvre au niveau local et régional

M. BURGUIERE

C. FAURE-TESTAS

C. LOONIS

C. RIBAS

N. ROBINSON

R. ROUMAT

10h45 Pause

11h00 Perfusion du chlorure de potassium : évaluation des pratiques et risques identifiés

J. FATOUX

P. NOIZE

11h45 Analyse des causes d'un évènement indésirable grave en lien avec un défaut d'alarme et audit selon la méthodologie proposée par l'ANSM

C. FAGES

M. GRUBER

A. QUIEVY-MACCHIONI

M-P. RODRIGUEZ

12h30 Pause déjeuner

APRES-MIDI

SESSION DES CORRESPONDANTS LOCAUX DE MATERIOVIGILANCE EN NOUVELLE-AQUITAINE

13h45 Présentation du nouveau site internet des coordonnateurs régionaux de MVRV

C. FAURE-TESTAS et C. RIBAS

14h00 Actualités régionales en matériovigilance

C. FAURE-TESTAS et C. RIBAS

14h25 Règlement Européen 2017/0745 et Eudamed : point d'étape

C. FAURE-TESTAS et C. RIBAS

14h55 Contention physique passive des patients : recommandations nationales de l'ANSM, guide local de bonnes pratiques et signalements d'incidents en Nouvelle-Aquitaine

A. AUFFRET, C. FAURE-TESTAS et C. RIBAS

15h45 Conclusion

C. FAURE-TESTAS et C. RIBAS

SESSION TOUT AUTRE PROFESSIONNEL TOUT ETABLISSEMENT

13h45 Missions des professionnels paramédicaux en lien avec la matériovigilance

J. FATOUX et A. QUIEVY-MACCHIONI

14H05 Comment améliorer un signalement de matériovigilance ? Les pièges à éviter

C. BRIAU et J. FATOUX

14h20 Comment identifier une ablation de DMI nécessitant un signalement de matériovigilance ?

A. QUIEVY-MACCHIONI

14h50 Mise en situation : analyse de signalement de matériovigilance Exemple du lit médical et du moniteur défibrillateur

C. BRIAU, J. FATOUX et A. QUIEVY-MACCHIONI

15h45 Conclusion

J. FATOUX et A. QUIEVY-MACCHIONI

16h00 Fin de la journée

Intervenant(e)s

AUFFRET Axelle, Direction de la qualité et de la gestion des risques - CHU de Bordeaux

BRIAU Claire, Unité de matériovigilance - CHU de Bordeaux

BURGUIERE Margaux, Pharmacie - CH Agen-Nérac

ETCHETTO Céline, Direction de la qualité et de la gestion des risques - CHU de Bordeaux

FAGES Catherine, Direction des soins - CHU de Bordeaux

FATOUX Juliette, Unité de matériovigilance - CHU de Bordeaux

FAURE-TESTAS Camille, Echelon Régional de Matériovigilance et de Réactovigilance Nouvelle-Aquitaine

GRUBER Max, Direction de la qualité et de la gestion des risques - CHU de Bordeaux

LOONIS Cécile, Plateforme régionale d'appui à la gestion des évènements indésirables

NOIZE Pernelle, Service de pharmacologie médicale - CHU de Bordeaux

QUIEVY-MACCHIONI Anne, Unité de matériovigilance - CHU de Bordeaux

RIBAS Cécile, Echelon Régional de Matériovigilance et de Réactovigilance Nouvelle-Aquitaine

ROBINSON Nathalie, Plateforme régionale d'appui à la gestion des évènements indésirables

RODRIGUEZ Marie-Pierre, Unité de réanimation pédiatrique - CHU de Bordeaux

ROUDAUT Myriam, OMEDIT Nouvelle-Aquitaine

ROUMAT Rémi, Direction de la qualité et gestion des risques - CH Agen-Nérac

Comité d'organisation

Echelon Régional de Matériovigilance et de Réactovigilance Nouvelle-Aquitaine

Unité de Matériovigilance du CHU de Bordeaux :

Juliette Fatoux, Assistante spécialiste des hôpitaux
Camille Faure-Testas, Contrôleur de gestion
Anne Quievy-Macchioni, Praticien hospitalier
Cécile Ribas, Praticien hospitalier

CFPPS, CHU de Bordeaux :

Géraldine Censulo, Responsable pédagogique
Nadine Gautreau, Responsable pédagogique

Conditions d'inscription

Montant de l'inscription : 160 €

Pour les agents HORS CHU de Bordeaux : retourner le bulletin d'inscription avant le 16 septembre 2021 au CFPPS par mail, fax ou courrier

Pour les agents CHU de Bordeaux : transmettre le bulletin d'inscription de formation habituel par voie hiérarchique avant le 16 septembre 2021

LES PLACES SONT LIMITEES

Journée pouvant faire l'objet d'une prise en charge au titre de la formation continue

Pour les colloques, nous ne délivrons pas de convocation

Conditions de règlement

Pour les établissements **HORS CHU de Bordeaux :** la facture sera envoyée ultérieurement par le CHU de Bordeaux à l'établissement employeur

Pour les inscriptions **à titre individuel :** le règlement vous sera réclamé avec la convention

Contacts

Secrétariat : Alexandra URBAIN

Tel. : 05 57 65 65 86

Mail : alexandra.urbain@chu-bordeaux.fr

site internet : www.cfpps.chu-bordeaux.fr

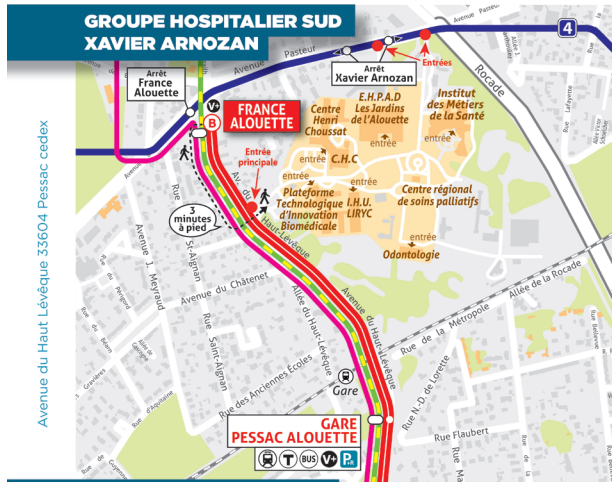
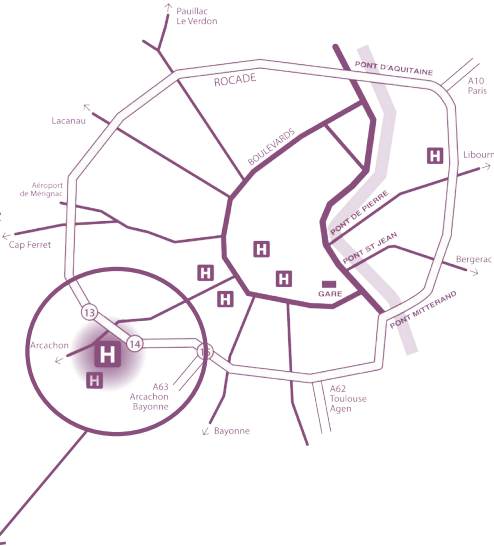
N° de Déclaration d'Existence (DE) : 7233P001133 N° Siret : 26 33 05 82 3000 19

Se rendre au colloque

Hôpital Xavier Arnozan
 Institut des Métiers de la Santé – IMS
 Avenue du Haut-Lévêque 33604 Pessac cedex
 Tél. 05 57 65 65 86 - Fax 05 57 65 63 87
 mail : cfpps.xa@chu-bordeaux.fr

VOUS VENEZ PAR LA ROUTE :

- **Depuis Bordeaux**
 Sur les boulevards Barrière de Pessac - Direction Arcachon -
 Après centre de Pessac, continuer jusqu'au carrefour de l'Alouette
 - aux feux, tourner à gauche. Direction hôpital indiquée - Faire
 100 m. Tourner à gauche au feu et rentrer dans l'hôpital Xavier
 Arnozan.
- **Par la rocade : 2 sorties possibles – 13 ou 14**
- > **Sortie 13** : Pessac centre, Pessac Alouette
 Direction Alouette – Aux feux, continuer, à 100 m à gauche.
 Est indiqué CHU Xavier Arnozan
- > **Sortie 14** : Pessac Saïge, Zone industrielle, Centres hospitaliers.
 Prendre la direction Alouette – Hôpital Xavier Arnozan
- **Par la A63**
- > **Sortie Gradignan-Bersol** : Direction Alouette – Xavier Arnozan



Lignes de bus et de tram les plus proches

- 4 Bordeaux Saint-Louis <-> Pessac Magonty**
 Arrêts "Xavier Arnozan" ou "France Alouette"
 Passage toutes les 10 mn"
- 36 Terre Neuves <-> Mérignac Domaine de Lucater**
 Arrêt "France Alouette"
 Passage toutes les 30 mn"
- 44 Unitec <-> Pessac Candau**
 Arrêts "France Alouette"
 Passage toutes les 30 mn"
- B Berges de la Garonne / Bassins à flot <-> France Alouette**
 Arrêt "France Alouette"
 Passage toutes les 15 mn"
- P Parc-Relais de 150 Places**
 Arrêt "Gare de Pessac"
- V Cub - vélos en libre-service**
 Arrêts "France Alouette" et "Hôpital Haut-Lévêque"

VOUS VENEZ PAR LE TRAIN :

- **Arrivée en gare de Bordeaux Saint-Jean**
- > **Prendre le train, BORDEAUX-ARCACHON**, Arrêt : Gare de l'Alouette France à la sortie de Pessac
 Traverser le passage à niveau et suivre l'allée du Haut-Lévêque. à environ 200 m, vous arrivez à l'avenue du Haut-Lévêque.
 L'entrée de l'hôpital Xavier Arnozan se situe en face, légèrement à gauche.

VOUS VENEZ PAR LE BUS / LE TRAMWAY :

- **Par le centre ville de Bordeaux**
- > **Prendre la ligne de bus Liane 4 direction MAGONTY**
 Descendre à l'arrêt Xavier Arnozan (entrée sur le site par la maison de retraite, avenue Pasteur)
- > **Prendre le tramway : ligne B direction FRANCE ALOUETTE**
 Descendre au terminus France Alouette (entrée principale, avenue du Haut Lévêque)



BULLETIN D'INSCRIPTION

Journée régionale de Matéiovigilance



Judi 23 septembre 2021

Bulletin d'inscription à retourner avant le 16 septembre 2021
 Par mail alexandra.urban@chu-bordeaux.fr, fax 05 57 65 63 87 ou courrier
 CFPPS - Hôpital Xavier Arnozan - IMS - Avenue du Haut Lévêque 33604 PESSAC

COUT PARTICIPANT : 160 €

PARTICIPANTS

Nom prénom : fonction :

Mail :@.....
 (obligatoire)

PRISE EN CHARGE : A TITRE PERSONNEL

Adresse personnelle:

CP et Ville :

Tél. : N° de SS :

Mail :

Règlement par chèque à l'ordre du Trésor public avec la convention de formation.

AU TITRE DE LA FORMATION CONTINUE

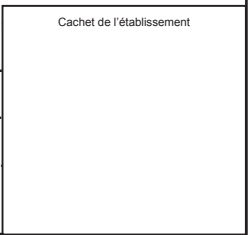
Etablissement :

Adresse :

CP et Ville :

Tél. :

Mail :



(de la personne en charge de la formation)





www.chu-bordeaux.fr

